



J'ai reculer dans mon portail, je suis locataire

Par **lalyguigui**, le **21/11/2008 à 16:56**

je suis en location hier matin j'ai reculer dans le portail extérieur en pvc résultat 5 lattes parties et le cadre est tordue je voulais savoir comment cela se passe, si l'assurance prend en charge ou non en attente de votre réponse

Par **chaber**, le **21/11/2008 à 18:51**

L'assurance auto ne peut intervenir car vous endommagez un bien dont vous avez la jouissance par location